

SeCo – Présentation & FAQ

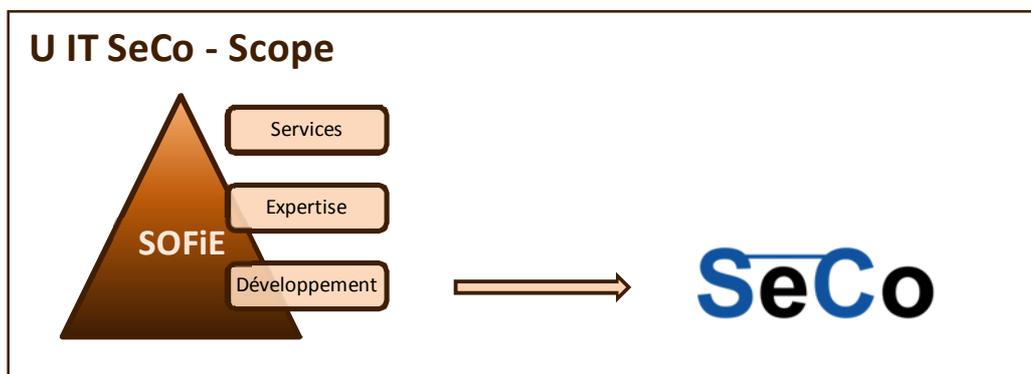
v1.1 – 21-10

Qui est U IT ?

- Société luxembourgeoise créée en 2010
 - Expert technique de l'application SOFiE
 - Spécialiste technique flux et formats Seculine
 - Spécialiste du Reporting Legal au Luxembourg
 - Contact privilégié avec tous les participants clés
- A ce jour :
- Plus de 450 clients servis dont plus de 40 banques
 - Plus de 1000 sociétés utilisant nos interfaces
 - Prêt de 100% de retour clients positifs

Que fait U IT ?

- Aide et conseil Seculine & Reporting Legal
- Aide et support SOFiE
- Installations et dépannages SOFiE
- Installations complexes d'environnements SOFiE automatisés (banques, grandes sociétés)
- Formation SOFiE, interfaces
- Développement d'outils complémentaires
- Développement d'interfaces de saisie
- Développements sur mesure



Population cible :

Ce document est adressé aux sociétés utilisant l'application SOFiE dans le cadre de SECULINE.

Il concerne un outil tiers que U IT a développé en connaissance approfondie du sujet d'un point de vue technique et retour utilisateurs.

L'outil est nommé SeCo (Seculine Connector)

SeCo en résumé :

SeCo permet à l'utilisateur de s'affranchir de l'utilisation de SOFiE et d'automatiser tout envoi ou réception des documents Seculine. L'intérêt premier est de simplifier le travail des utilisateurs tout en leur faisant gagner du temps.

L'outil consolide les flux de données entre le CCSS et les déclarants grâce à un meilleur contrôle des rapports entrants et sortants ainsi que via l'ajout de fonctions simplifiant et améliorant les aspects liés aux notifications en cas d'erreur, à leur traitement ainsi qu'au support technique qui s'ensuit.

Avantages et bénéfices :

1. SOFiE devient transparent

SeCo automatise SOFiE et le rend transparent pour les utilisateurs, ces derniers ne l'utilisent plus. Elimine tout problème lié à l'utilisation de SOFiE et intègre des fonctions améliorant le support en cas d'erreur. L'outil est compatible avec n'importe quel logiciel salaire sur le marché.

→ Gain de temps côté utilisateurs (et support) + simplification du travail.

2. Automatisation de tâches

SeCo envoie automatiquement tout rapport généré et télécharge les retours à la fréquence choisie. Suite aux réceptions automatiques, diverses automatisations de tâches sont envisageables selon le type de rapport téléchargé. L'application salaire peut décider de traiter automatiquement certains retours ainsi qu'automatiser certaines tâches liées aux informations contenues dans ces fichiers.

→ Le système se rapproche d'un statut en temps réel des dossiers liés à Seculine et ouvre les portes à de nouvelles automatisations du côté logiciels salaires.

3. Renfort de la communication

Grâce à :

- la réduction à zéro des erreurs d'envoi manuel (envoi du mauvais rapport, d'une ancienne version)
 - des fonctions centralisant et simplifiant le support en cas d'erreurs techniques (d'encryption, mauvais format, etc ...)
 - la réduction et la clarification des problèmes autres liés à SOFiE (problème java, OS, réseau, internet, etc...)
 - la réception automatique des retours
- Renforce, de manière globale, le flux entre le CCSS et le déclarant.

4. Garantie technique

La licence SeCo inclut la garantie de support technique U IT en cas de problème.

Nous proposons tous les services liés à SOFiE Business Seculine ainsi que des contrats de service garantis sous délais pour les plus grandes entités.

→ La disponibilité de l'expert technique est incluse

En pratique :

Il existe 2 versions et configurations possibles de SeCo : SeCo Web et SeCo Desktop. La version desktop est adaptée pour 1 seul utilisateur alors que la version Web l'est pour de 1 à X utilisateurs. Par défaut U IT recommande et installe la version Web. Voir documents annexe pour des exemples visuels.

SeCo Web - côté utilisateur :

Les utilisateurs accèdent et communiquent avec SeCo via leur browser (adresse intranet locale). L'accès à SeCo Web nécessite de rentrer un identifiant et mot de passe.

La page principale permet à l'utilisateur de chercher selon une plage de jours et lister les rapports envoyés durant la période sélectionnée. Les rapports envoyés tout comme les retours réceptionnés peuvent être directement ouverts de cette page.

D'autres fonctions mineures et panneaux d'informations sont accessibles à l'utilisateur. Cette liste s'agrandira lors des versions suivantes :

- Déclenchement manuel d'un envoi, d'une réception ou de la màj de SOFiE
- Affichage de la date d'expiration du certificat à partir de 50 jours à l'avance
- Panneau de test de l'installation SOFiE
- Liens vers les procédures Seculine
- Panneau de contact support U IT + information de version

SeCo Web - côté informatique :

SeCo WEB est par défaut installé sur un serveur local (intranet). Il peut être installé sur un seul poste (Windows 10+) dans le cadre d'un seul utilisateur.

L'installation comprend 3 composants principaux :

- Un compte SOFiE Business Seculine (configuré spécifiquement par U IT)
- Un service nommé « UIT SeCo Service »
- Une interface administrateur SeCo Admin

Le service SeCo pilote SOFiE et exécute ce dernier selon les conditions suivantes :

- Envoi : le service vérifie le répertoire d'envoi régulièrement (configurable, par défaut toutes les minutes) et exécute un envoi SOFiE si présence d'un ou plusieurs rapports à envoyer
- Réception : le service exécute une réception à intervalles réguliers (toutes les 1h par défaut)
- A la demande d'un utilisateur via la page WEB (envoi, réception, mise-à-jour)

L'interface d'administration permet de :

- Configurer l'application
- Gérer et déployer le certificat https
- Gérer les comptes utilisateurs
- Configurer l'envoi de mails en cas d'erreur

SeCo Desktop - côté utilisateur :

SeCo est démarré sur le (éventuellement les) poste(s) de l'utilisateur SOFiE. Un icône s'affiche dans la barre de tâches de Windows (en bas à droite) et indique que l'application est lancée.

Dans le cadre de plusieurs utilisateurs, un poste est sélectionné comme étant celui autorisé à envoyer des rapports, les autres postes exécutant SeCo sont là pour notifier tous les utilisateurs de l'activité Seculine.

Lors d'un envoi ou d'une réception, une notification apparaît sur les postes des utilisateurs, ils peuvent ensuite cliquer dessus pour lancer diverses tâches, voire simplement lire le message ou l'historique d'activité.

Un double clic sur l'icône ouvre un petit panneau donnant accès à l'écran de recherches. Ce dernier permet à l'utilisateur de spécifier une plage de jours et lister les rapports envoyés durant la période sélectionnée ainsi qu'ouvrir les fichiers dans l'application de son choix (par défaut notepad).

En cas de problème d'encryption, d'envoi, de réception ou de décryption, SeCo peut envoyer un email pour avertir du problème. De même en cas d'expiration prochaine du certificat Luxtrust

SeCo Desktop - Côté informatique :

SeCo Desktop est installé sur une machine locale dans le même répertoire général que SOFiE.

L'outil a deux modes d'utilisation : mode actif (pilote SOFiE et permet les envois et réceptions + notifie l'utilisateur) ou mode passif qui ne fait que notifier et donner accès à l'utilisateur à moins de fonctions (en cas de plus d'un utilisateur). Plusieurs options de lancement sont possibles (au démarrage du poste, mode silent/minimisé).

L'outil peut être installé et s'exécuter sur un serveur (le même serveur où tourne l'application salaire) au cas où l'utilisateur a pour habitude d'utiliser un RDP dans le cadre de son travail Seculine (voir dans ce cas si la solution SeCo WEB ne serait pas plus adaptée). SeCo Desktop peut aussi être installé en mode portable, tout comme SOFiE, sur un disque partagé, et être exécuté de cet endroit (non recommandé voire uniquement en LAN et non WAN / VPN)

Le point commun et pré-requis technique est d'avoir une seule et unique installation de SOFiE :

- soit installée sur un poste utilisateur fixe, avec SeCo (en général cette solution convient aux petites entités ayant une seule personne en charge de Seculine)
- soit centralisée sur un serveur et s'y exécutant via SeCo (serveur physique, VM, workstation dédiée à cela)
- soit centralisée sur un disque partagé, mode portable, étant exécuté par SeCo (lui-même pouvant soit être installé en local sur la machine de l'utilisateur ou sur le même disque partagé que SOFiE)

Note : pour les 2 derniers scénarios, U IT recommande plutôt la version WEB de SeCo.

Note technique : avoir plusieurs copies du même profil SOFiE est déconseillé car cela pose des problèmes récurrents lors du changement de mot de passe, cela fragmente les réceptions ainsi que l'historique de SOFiE ce qui, par la suite, interdit ou complique grandement toute recherche sur l'activité du compte. Ceci est la raison principale pour laquelle SeCo Desktop est recommandé dans le cadre d'un seul utilisateur.

Foire aux questions :

SOFiE pourra-t-il toujours être utilisé normalement même avec SeCo d'installé et de fonctionnel ?

Oui, cela est d'ailleurs testé et validé lors de l'installation de SeCo.

Cependant, vu que SOFiE demande de changer le mot de passe tous les 3 mois, si SOFiE est exécuté normalement et que ce dernier demande de changer le mot de passe, il est nécessaire que l'utilisateur coche l'option de sauvegarde du mot de passe encrypté afin que SeCo puisse encore fonctionner.

Qu'en est-il lors du renouvellement du certificat lorsqu'on utilise SeCo ?

Pour lancer la procédure du renouvellement il est nécessaire d'exécuter SOFiE normalement et ensuite de suivre les étapes demandées. Faire attention au mot de passe (voir point précédent)

U IT propose une offre dédiée et à bas prix pour le renouvellement du certificat SOFiE d'un compte Seculine. Cette offre couvre l'entièreté de l'opération, y compris les démarches faites auprès de la Chambre de Commerce ainsi que de Luxtrust et Six Payment. Le coût d'un renouvellement en 2021 est un prix fixe de 420€ pour la prestation U IT auquel il faut ajouter le coût du certificat Luxtrust de 194€ (ou 200€ si U IT avance le paiement du certificat, en option) – voir l'offre sur notre site, section Seculine.

La durée de vie des certificats Luxtrust est, en 2021, de 2 ans. Cette opération de maintenance est donc à réaliser une année sur deux.

Le support SOFiE fourni par Six Payment est inclus dans la licence Seculine. Si nous utilisons SeCo et que ce dernier rapporte un problème lié à SOFiE, qui devons-nous contacter et cela entrainera-t-il des frais ?

U IT conseille en premier d'envoyer les logs SOFiE au HelpDesk de Six Payment, SeCo facilitera cette tâche via une fonction permettant de vite réunir et envoyer les logs SOFiE au HelpDesk. Dans la grande majorité des situations (+ de 90%), les logs permettent de trouver la cause exacte du problème et d'y répondre ou de donner la solution pour corriger.

Note : *Pour certains problèmes typiques (par exemple une coupure internet, voire un droit retiré à un compte utilisateur provoquant l'impossibilité d'utiliser SeCo ou SOFiE), il est prévu que SeCo puisse analyser les logs de SOFiE et donner en retour, à l'utilisateur ou l'informaticien de la société, la procédure pour régler le problème. Cette fonction d'analyse d'erreurs pourra s'étoffer à l'avenir et permettre ainsi aux sociétés de corriger par elles-mêmes les problèmes les plus classiques et/ou récurrents.*

S'il s'agit non pas d'un problème SOFiE mais d'un problème SeCo, le support U IT est inclus dans la licence et n'entraîne aucun frais.

Pour tout autre problème où, après recherche, la cause est due à une erreur utilisateur ou un problème informatique au sein de la société, U IT émettra une fiche d'intervention suite à la résolution du problème dont le coût sera facturé en régie.

En cas de contrat Seculine Connector couplé à un contrat de service sous SLA, U IT prend entièrement en charge le support de SOFiE en plus de SeCo et garantit ses délais d'intervention en deans 48h.

Nous utilisons SOFiE quotidiennement et aimerions bénéficier d'un support garanti en cas de problème, quel coût supplémentaire cela représente-il ?

La décision de proposer de tels contrats standardisés souffre d'un manque de recul lié à l'arrivée de l'application SeCo. En attendant que nous récoltions suffisamment d'informations quant au support à fournir avec nos premiers clients, nous proposons de discuter de toute demande de support sous délais garantis (contrat de service) au cas par cas avec nos clients le demandant.

L'augmentation du coût de la licence dépendra principalement des délais de réaction et de résolution minimum et maximum demandés à U IT en cas de problème bloquant les flux Seculine.

Je préférerais que ça soit mon application salaire qui m'indique lorsqu'un nouveau rapport a été téléchargé, est-ce possible de faire quelque chose pour ça ?

SeCo questionnera le serveur SOFiE à intervalles réguliers (par défaut toute les heures), et téléchargera tout fichier présent. La fonction de SeCo qui avertit de l'arrivée d'un nouveau fichier peut être désactivée, mais nous conseillons de la laisser active en partant du principe qu'il vaut mieux être averti deux fois qu'une.

Si vous désirez que votre application salaire vous indique ou vous informe de la réception d'un nouveau rapport, UIT vous conseille de contacter votre fournisseur et demander s'ils peuvent ajouter une fonction d'avertissement (un panneau, un warning, une couleur affichée, etc ...) dans leur logiciel.

U IT est déjà en contact avec les principaux fournisseurs d' « applications salaire » au Luxembourg et nous sommes ouverts à travailler avec eux afin d'améliorer l'ensemble de la solution.

J'ai l'habitude de (parfois) vérifier manuellement des rapports avant de les envoyer, les DECSAL par exemple. Comment puis-je faire cela avec SeCo qui, si j'ai bien compris, va envoyer tout rapport dans les secondes qui suivent sa génération ?

SeCo se base sur un répertoire d'entrée qu'il scanne en continu et agit lorsqu'il y trouve un fichier. Appelons ce répertoire « Départ ». Une installation par défaut est de configurer le logiciel salaire pour générer les rapports dans le répertoire « Départ », et ainsi, automatiser l'envoi de tout rapport dès que l'action de le générer a été lancée sur l'application salaire.

Si vous désirez vérifier manuellement le rapport avant de l'envoyer, la solution dépend des options que votre logiciel salaire vous autorise. Soit vous devez modifier le répertoire dans lequel il va générer les rapports (voire les répertoires si l'application permet un répertoire différent par type de rapport ou par sous-société), soit le logiciel vous permet, à la génération même du rapport, de choisir le répertoire où le sauver. Dans les deux cas, il faut que le rapport soit sauvé autre part que dans le répertoire « Départ » utilisé par SeCo, afin que vous puissiez le vérifier, et qu'une fois validé, vous le déplaciez manuellement dans le répertoire « Départ ».

Option possible à venir : proposer de pouvoir configurer dans SeCo un répertoire spécial « A Valider », dans lequel certains, voire tous les rapports Seculine, seront générés, et proposer à l'utilisateur un nouveau bouton d'action dans SeCo qui permet, en un clic, de déplacer tous les rapports contenus dans « A Valider » vers « Départ » pour qu'ils soient alors envoyés normalement.